COMMUNE de FAYS
Procès Verbal du Conseil Municipal
Année 2023

COMMUNE de FAYS
DEPARTEMENT VOSGES
Conseil Municipal du 22 juin 2023
Horaires : 20h
Ancienne Salle d'Ecole Bâtiment Mairie

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 09
Nombre de membres participants au vote : 10
Quorum : 6

Personnes présentes :
DIDIER Gérard - HODE Dominique - HOLLARD Annette - HUERTAS Anne-Marie – LALEVEE Laurence - PERRIN Marie-Paule - REGOURDAL Jean-Paul - ROST Charles - TISSERANT Dominique

Personne absente : RENAUD Stéphanie

Président de la séance : Anne-Marie HUERTAS
Secrétaire de séance : Jean-Paul REGOURDAL

Approbation du dernier compte rendu.

1. **Demande de scolarisation d'un enfant de Fays dans une commune extérieure autre que l'école de rattachement**

   Compte tenu de la situation détaillée dans les documents fournis par la maman, il est proposé de procéder à une demande d'aide personnalisée, permettant le transport de l'enfant du lieu d'habitation de l'assistante maternelle à l'école de Bruyères.
   Les membres du Conseil ont donc décidé de ne pas prendre de position dans l'attente des éléments cités ci-dessus. La demande sera étudiée à une prochaine réunion CM.

2. **Admission de créances éteintes sur le budget commune et en non valeur sur le budget eau**

   Admission de Créances en non valeur :
   - factures eau impayées du fait du décès de la personne concernée : 392,65 €
   - créances éteintes, pour une entreprise ayant fait faillite (année 2011) : 476 €

   vote POUR à l'unanimité

3. **Demande d'achat de terrain communal par un particulier**

   Rappel concernant une demande d'achat d'une parcelle par un particulier. Il s'agit d'une bande de 70 mètres sur 2, afin de planter des arbres fruitiers.
   Toutefois Mme le Maire rappelle la règle liée à la distance à respecter entre la route et la plantation : un arbre doit être planté à au moins 4 mètres de la route.
   Mr REGOURDAL et Mme HUERTAS iront rencontrer le demandeur, afin de savoir s'il maintien sa demande.

4. Questions diverses :

Projet Travaux amélioration des **bâtiments communaux**

- Remplacement des fenêtres et volets du bâtiment Mairie
- Remplacement des 2 portes de la Maison pour Tous

Un devis a été réalisé par l'entreprise Mercier David. 2 autres entreprises vont être sollicitées.

Voirie

- En attente du résultat d'études par le cabinet de maitre d'œuvre
- Mise en place de la nouvelle circulation des engins agricoles pour le 1er août.
- Demande de la part de Mr VALSECCHI pour pose d'un panneau de sortie de tracteur au niveau du giratoire en haut de la Grande Rue.

Sécurité incendie

- arrêté édité et envoyé au SDIS
- un contact va être pris afin d'avoir l'avis du SDIS

Réseau eau

- Nettoyage Zone captage à venir. Envisagé début juillet.

Bistrot ambulant : venue de Lulu bistrot dimanche 25 juin accompagné de la Pizza Vagabonde - Food truck.

Un **Arrêté municipal** va être pris pour interdiction de divagation d'animaux errants

Don de 500 € de la part de **l'Amicale de FAYS** pour rénovation de la cuisine de la Maison pour Tous. Un courrier lui sera adressé afin de remercier l'association.

Mariage prévu le 8 juillet de Marie-Eve DREYER et de Fabien RUAUX.

Fait à FAYS, le 03/07/2023
Le Maire, Anne-Marie HUERTAS

MAIRIE DE FAYS (Vosges)